

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULTZ-SOUS-FORETS DU 5 MARS 2014

Sous la présidence de : Monsieur Pierre MAMMOSSER, Maire

Membres présents : Mmes et MM. Denise EHRHARD, Dominique STOHR, Lucienne HAAS et Christophe SCHIMPF, adjoints au Maire, Ernest ROTT, Maire délégué de Hohwiller, Céline GEFFROY, Eric HUBERT, Christian KLIPFEL, Claude LINDNER, Thomas RUBY, Marie-José SCHALLER, Alfred SCHMITT, Jean-Michel STEPHAN, Jean-Laurent VONAU et Christian WAGNER, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : MM. Paul BOISSARIE, conseiller municipal donne procuration à Claude LINDNER, conseiller municipal et Béatrice HOELTZEL, conseillère municipale donne procuration à Ernest ROTT, Maire délégué de Hohwiller.

Secrétaire de séance : Michèle NEICHEL, DGS.

L'invitation du 27 février 2014 adressée par le Maire aux conseillers municipaux prévoyait l'ordre du jour suivant :

1. COMPTE RENDU DES REUNIONS DES DIFFERENTS SYNCIATS ET COMMISSIONS
2. COMPTE ADMINISTRATIF 2013
3. PROJETS ET TRAVAUX
4. URBANISME
5. ASSOCIATIONS
6. AFFAIRES FINANCIERES
7. DIVERS.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Maire propose au conseil municipal de rajouter en point n° 3 – COMPTE DE GESTION 2013.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

1. COMPTE RENDU DES REUNIONS DES DIFFERENTS SYNDICATS ET COMMISSIONS

→ Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 5 février 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (Jean-Laurent VONAU) approuve le compte rendu du conseil municipal du 5 février 2014.

→ Différentes réunions et manifestations

06.02.2014

- réunion tripartite Chambre d'Agriculture/Municipalité et Agriculteurs concernant les coulées d'eaux boueuses. Point sur les dispositifs en place et nouvelles conventions à passer avec les agriculteurs, les anciennes ayant pris fin en 2013 ou prenant fin en 2014. Les MAET (mesures agroenvironnementales territorialisées) prenant également fin l'ensemble de la charge d'indemnisation sera à la charge de la commune. Une discussion a également été menée sur l'assolement à trois ans et sur un complément des bandes enherbées

09.02.2014

- installation de Christian ALBECKER, ancien Directeur Général du Sonnenhof comme Président du Directoire de l'Eglise Protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine

11.02.2014

- réunion de fin d'inspection de la brigade de gendarmerie de Sultz-sous-Forêts à la salle des fêtes de Drachenbronn : la brigade de Sultz-sous-Forêts compte un effectif de 19 personnes, c'est la seule brigade dirigée par un officier avec comme adjoint un sous-officier. Concernant les statistiques, la délinquance est en baisse dans tous les domaines et le taux d'élucidation des crimes et délits est particulièrement élevé. Les contrôles positifs en alcoolémie sont relativement nombreux et l'accidentologie a entraîné un décès.
- réunion du conseil d'administration du collège de l'Outre-Forêt

12.02.2014

- ouverture des plis pour l'extension du gymnase du Syndicat Mixte à la mairie de Retschwiller
- assemblée générale cantonale de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs

13.02.2014

- réunion du conseil communautaire de la communauté de communes de l'Outre-Forêt : l'ordre du jour comprenait entre autre le lancement de la procédure de délégation de services publics concernant les périscolaires et l'élaboration du cahier des charges, le versement d'un premier acompte pour le fonctionnement de l'office de tourisme de Haguenau dont le territoire d'action intègre la partie Est de la communauté de communes. Lancement également de la procédure de modification du PLU de Sultz-sous-Forêts pour la mise en œuvre du jardin de La Saline. Accord de principe pour l'implantation d'un hypermarché dans la ZA intercommunale, accord lié à l'évolution du centre-ville de Sultz-sous-Forêts et vente d'un terrain pour l'édification d'un hôtel d'entreprises dans la ZA intercommunale

15.02.2014

- réunion du SYCOPARC

17.02.2014

- attribution des lots pour l'extension du gymnase du Syndicat Mixte – point à l'ordre du jour

18.02.2013

- visite de l'établissement Dietrich Bonhoeffer par la commission de sécurité de l'arrondissement de Wissembourg (CASIP) avec avis favorable pour l'ouverture de la structure
- réunion organisée par le service Rivières du Conseil Général du Bas-Rhin à destination des Présidents des syndicats intercommunaux et de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn ayant à ce jour la compétence « cours d'eau ». Les échanges se poursuivront après les élections municipales.

Pour Ernest ROTT cette compétence devrait être déléguée à la communauté de communes ; d'après Jean-Laurent VONAU l'ambition serait de créer un seul syndicat pour couvrir tout le territoire, ce qui dépasse largement la communauté de communes. Ernest ROTT précise qu'il ne s'agit pas seulement de la communauté de communes de l'Outre-Forêt mais de l'ensemble des communautés de communes concernées

20.02.2014

- réunion avec les riverains de la rue de Lobsann pour la sécurité avec proposition de faire des relevés de vitesse dans les deux sens pendant une semaine à compter du 24 février 2014, et ensuite mettre en place des plots visant à empêcher les automobilistes à prendre de la vitesse. Malheureusement le radar de la communauté de communes de l'Outre-Forêt n'a pas été livré à temps et les relevés n'ont pas pu être effectués. Une nouvelle campagne de mesure aura lieu après la mise en place des plots. Jean-Laurent VONAU demande de prendre en compte la largeur des engins agricoles
- réunion du SICTEU : conseil administratif et compte de gestion 2013, lancement de l'étude diagnostic

21.02.2014

- assemblée générale de l'OMACSL, la dernière de la mandature et du Président Christophe SCHIMPF qui va quitter son poste pour raisons professionnelles. Christophe SCHIMPF précise qu'une 37^e association a rejoint l'OMACSL qui est en attente d'un successeur à la présidence et des six nouveaux membres de la commune qui vont être désignés après les élections municipales

22.02.2014

- visite de l'établissement du Sonnenhof par les conseillers municipaux suite à l'invitation faite par le directeur, Monsieur SILVA. Ce dernier a réaffirmé que priorité a été donnée aux candidatures locales à condition qu'il y ait adéquation avec le poste proposé et le salaire espéré
- assemblée générale de l'Association des Amis du Musée de l'Abri à Hatten
- manœuvre inter Unités Territoriales à la ferme Scharrenberger à Surbourg
- concert de l'harmonie de Wissembourg, premier volet des deux concerts présentés dans la cadre de la coopération entre l'harmonie de Wissembourg et la Concordia de Soultz-sous-Forêts. Le concert à La Saline aura lieu le 8 mars 2014

24.02.2014

- rencontre avec le directeur secteur Nord de la Banque Populaire : fermeture de l'agence de Soultz-sous-Forêts
- réunion de la commission de sélection des offres pour l'attribution du lot 22 du pôle scolaire et de la petite enfance et attribution des travaux de débardage en forêt communale – points à l'ordre du jour

03.03.2014

- réunion du Syndicat des Eaux : visite du nouveau réservoir du Weidenweg et adoption du budget primitif 2014

04.03.2014

- réunion de la commission des finances pour le compte administratif 2013 – point à l'ordre du jour
- réunion du Syndicat du Seltzbach pour le lancement de l'abattage des peupliers le long de la rivière, une communication a été faite auprès des différents propriétaires

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2013

➔ Vote du compte administratif 2013

Le Maire rappelle que le compte administratif a été discuté en commission des finances. Dominique STOHR, adjoint aux finances, détaille les différentes dépenses et recettes de l'année 2013.

Le Maire rappelle les chiffres définitifs du compte administratif 2013 :

• Section de fonctionnement

Dépenses	:	2 293 624,36 €
Recettes	:	3 049 981,23 €
Excédent	:	756 356,87 €

• Section d'investissement

Dépenses	:	5 536 495,12 €
Recettes	:	4 105 797,45 €
Déficit	:	1 430 697,67 €

- **Restes à réaliser**

Dépenses	:	663 308 €
Recettes	:	352 891 €
Déficit	:	310 417 €.

Le Maire se retire et laisse la présidence à Denise EHRHARD, 1^{ère} adjointe au Maire qui soumet au vote du conseil municipal le compte administratif 2013.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (Jean-Laurent VONAU) vote le compte administratif 2013, section de fonctionnement et d'investissement.

Jean-Laurent VONAU explique que, n'ayant pas voté le budget primitif 2013, il ne vote pas le compte administratif 2013.

→ **Affectation du résultat 2013**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement d'un montant de 756 356,87 € à la section d'investissement – article 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé.

3. COMPTE DE GESTION 2013

Le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte de gestion 2013 du trésorier de Soultz-sous-Forêts dont les chiffres sont identiques aux chiffres du compte administratif 2013, à savoir :

a. Dépenses

Section de fonctionnement	:	2 293 624,36 €
Section d'investissement	:	5 536 495,12 €

b. Recettes

Section de fonctionnement	:	3 049 981,23 €
Section d'investissement	:	4 105 797,45 €

c. Résultat de l'exercice 2012

Section de fonctionnement	:	756 356,87 €
Section d'investissement	:	- 1 430 697,67 €
Résultat global de l'exercice	:	- 674 340,80 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2013 du comptable du trésor.

4. PROJETS ET TRAVAUX

→ **Pôle scolaire et de la petite enfance**

- **Attribution du lot 22 – Menuiserie d'Agencement**

Suite à la consultation pour trois lots complémentaires du pôle scolaire et de la petite enfance pour la phase 2 des travaux, Les lots 20 - SANITAIRES et 22 – TOILE MAGNETIQUE ont été attribués par délibération du 5 février 2014 :

Pour le lot 22 : MENUISERIE D'AGENCEMENT une négociation a été entreprise avec les trois entreprises les moins-disantes, à savoir : menuiserie ROHMER/Durrenbach, menuiserie TROESCH/Hoenheim et l'ébénisterie HESS/Soultz-sous-Forêts.

Les dernières offres suite à cette négociation sont les suivantes :

LOTS	ENTREPRISE SOUSSIONNAIRE	MONTANT HT
Lot 21 – MENUISERIE D’AGENCEMENT	Menuiserie ROHMER / Durrenbach	18 196,23 €
	TROESCH / Hoenheim	21 068,00 €
	Ebénisterie HESS / Soultz-sous- Forêts	18 968,65 €

La commission de sélection des offres propose au conseil municipal d’attribuer le lot 22 - MENUISERIE D’AGENCEMENT à la Menuiserie ROHMER/Durrenbach pour un montant de 18 196,23 € HT (21 835,48 € TTC).

Le conseil municipal, à l’unanimité, décidé d’attribuer le lot 21 – MENUISERIE D’AGENCEMENT à l’entreprise ROHMER / Durrenbach pour un montant de 18 196,23 € HT (21 835,48 € TTC).

→ Diagnostic du pont rue Muntz

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide de faire réaliser un diagnostic par inspection visuelle du pont rue des Frères Muntz à Soultz-sous-Forêts et approuve la proposition technique et financière du cabinet INGEROP/ Oberhausbergen d’un montant de 2 000 € HT (2 400 € TTC).

→ Jardin de La Saline

Le Maire présente au conseil municipal trois projets différents pour l’aménagement du Jardin de la Saline qui prennent en compte d’une part l’agrandissement du supermarché Match, l’implantation de la pharmacie et d’un pôle de santé et qui prévoient également l’extension du relais culturel La Saline et l’implantation de commerces logements sur des terrains dont la commune n’a pas la maîtrise foncière et qui se trouvent dans la zone de servitude de projet. Il précise que le conseil municipal devrait adopter les grandes lignes de l’un ou l’autre de ces projets pour fixer les grandes orientations d’aménagement.

Le projet 1A prévoit 150 emplacements de stationnement, une voie traversante côté sud, une circulation piétonne entre la rue du Docteur Deutsch et la rue de la Saline avec, à l’arrière du supermarché un espace vert entre la circulation piétonne et la voie privée de la rue de la Saline.

Le projet 2 prévoit 135 emplacements de stationnement, une voie traversante côté sud et une circulation piétonne qui ne rejoint pas la rue de la Saline mais débouche sur la voie privée rue de la Saline

Le projet 1B prévoit 130 emplacements de stationnement, une voie traversante côté sud, une circulation piétonne entre la rue du Docteur Deutsch et la rue de la Saline, l’implantation de deux pôles de santé et un petit espace vert.

A la question de Christian KLIPFEL sur l’orientation de la chaussée (sud de la pharmacie au lieu du nord), le Maire répond que c’est pour sauvegarder la zone de rencontre

Jean-Laurent VONAU demande si la pharmacie et le pôle santé sont en zone inondable, s’il faut remblayer et si des parkings seront prévus sous le bâtiment ; le Maire répond que les bâtiments seront sur pilotis.

Christian KLIPFEL souhaite savoir de combien de places de stationnement la commune dispose à cet endroit, le Maire répond qu’actuellement il y a 90 places.

Alfred SCHMITT demande la destinée de l’ancienne pharmacie et s’il ne valait pas mieux que l’exploitant actuel l’achète ; le Maire répond que les locaux ne sont pas assez spacieux et qu’il y a un gros problème de stationnement.

Eric HUBERT précise que le chiffre d’affaires de l’actuelle pharmacie est en baisse en raison de ce manque de places de parkings.

Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Le conseil municipal, à l’unanimité moins une abstention (Jean-Laurent VONAU) décide d’approfondir le schéma d’orientation pour le projet 1 A pour fixer les grandes orientations et mener l’étude de levée de la zone de servitude de projet.

→ Validation de l'attribution des marchés pour le complexe sportif

Le Maire fait part au conseil municipal du résultat de l'appel d'offres pour l'extension du gymnase du collège :

N° LOTS	TRAVAUX	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT HT
1	TERRASSEMENT/AMENAGEMENT EXTERIEUR/ASSAINISSEMENT	STRATEGE TP / Hatten	117 205,00 €
2	GROS ŒUVRE/BETON ARME/MACONNERIE	MULLER/Hoffen	274 058,90 €
3	CHARPENTE METALLIQUE	HUSS/Durrenbach	29 648,00 €
4	COUVERTURE SECHE/BARDAGE	GASMI/Horbouurg	26 357,20 €
5	ETANCHEITE TOITURE TERRASSE	RIED ETANCHE/Sessenheim	61 348,93 €
6	FERMETURES EXT ALUMINIUM	BATIVITRE/Kesseldorf	24 578,00 €
7	FERMETURES EXT PVC/BSO	NOREST/Haguenau	11 472,40 €
8	SERRURERIE	KELLER/Haguenau	15 530,00 €
9	ECHAFAUDAGE/CREPISSAGE	ARTI SABRI/Reichshoffen	22 981,90 €
10	ELECTRICITE/LUMINAIRES	SOVEC NORD ALSACE Bouxwiller	91 868,39 €
11	INSTALLATIONS SANITAIRES	ENERGIE ET TECHNIQUE	73 814,70 €
12	CHAUFFAGE/VENTILATION DOULE FLUX	STROHM/Betschdorf	129 247,80 €
13	PLATRERIE/ISOLATION/FAUX-PLAFONDS	H 20/Reichstett	94 681,98 €
14	CHAPE	DIPOL/Geispolsheim	12 751,28 €
15	CARRELAGE	DIPOL/Geispolsheim	41 578,64 €
16	MENUISERIE INTERIEURE	ROHMER/Durrenbach	20 729,50 €
17	REVETEMENT DE SOL PVC	CDRE/Geispolsheim Gare	12 749,75 €
18	PEINTURE INTERIEURE	HORNBERGER/Goetzenbruck	18 829,86 €
19	ASCENSEUR	OTIS/Strasbourg	20 500,00 €
20	CLOTURE	SNEE / Saulcy-sur-Meurthe	5 021,50 €
		TOTAL	1 104 953,74 €
		soit TTC	1 325 944,49 €

Il rappelle que l'estimation des travaux s'élevait à 1 324 100 € HT et que le Syndicat Mixte est maître d'ouvrage du projet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'attribution des travaux d'extension du gymnase du collège et autorise le Président du Syndicat Mixte à signer les marchés à intervenir.

→ Autres

• Robot de tonte pour le terrain de football

Le conseil municipal, par délibération du 8 janvier 2014, a décidé :

- l'achat d'un robot de tonte ETESIA pour effectuer la tonte du terrain d'honneur pour un coût d'achat et d'installation qui ne doit pas dépasser 14 000 € HT
- la participation du football-club de Soultz-sous-Forêts à hauteur de 50 %
- la mise à la charge de la commune des frais de maintenance.

L'entreprise DEBS de Rohrwiller a fait parvenir un devis pour un montant total de 12 970 € HT (12 145 € HT pour le robot et 825 € HT pour les frais d'installation).

Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide l'acquisition du robot de tonte ETESIA ETM 105 avec station de charge auprès de l'entreprise DEBS/Rohrwiller pour un montant de 12 970 € HT (15 564 € TTC)
- vote le crédit sur article 2158 du programme 227 – MATERIEL TECHNIQUE
- accepte une participation du football-club de Soultz-sous-Forêts d'un montant de 6 485 €.

- **Etude de diagnostic pour la lutte contre les coulées d'eau boueuse à Hohwiller**

Le Maire délégué informe le conseil municipal que la phase 1 de l'étude est terminée et que, préalablement au démarrage de la phase 2, des relevés topographiques doivent être effectués afin de préciser l'emprise ou l'altimétrie de secteurs particuliers que le MNT (modèle numérique de terrain) ne permet pas de définir avec suffisamment de précision.

Trois cabinets de géomètre ont été sollicités pour des relevés topographiques et les offres sont les suivantes :

CABINETS DE GEOMETRES	MONTANT DE L'OFFRE HT
P.A. BAUR / Haguenau	3 440,00 €
Michel PETTIKOFFER / Wissembourg	2 200,00 €
GRAFF-KIEHL / Strasbourg	1 450,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier les travaux à l'entreprise GRAFF/KIEHL de Strasbourg pour un montant de 1 450 € HT (1 740 € TTC).

Une demande de subvention sera effectuée auprès du Conseil Général du Bas-Rhin et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour ces travaux.

- **Travaux de débardage de bois en forêt communale**

L'Office National des Forêts a fait parvenir le résultat de la consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux de débardage de bois. Neuf entreprises implantées localement ont été sollicitées et six d'entre elles ont déposé une offre de prix pour Soultz-sous-Forêts, à savoir :

ENTREPRISES	DEBARDAGE HT	HEURE DE CABLAGE HT
LANTZ - Drachenbronn	4 846,50 €	68 €
SENO- Schleithal	5 643,70 €	65 €
HEY - Schleithal	5 643,70 €	65 €
LENGERT - Mothern	6 374,00 €	+ 75 €
SCHWITZGEBEL/Lampertsloch	6 532,00 €	65 €
MULLER/Birckenwald	12 503,00 €	70 €

Après examen de ces offres au regard des critères de sélection (prix unitaires – délais de réalisation et qualité technique des engins), l'Office National des Forêts propose à la commune de retenir l'entreprise LANTZ de Drachenbronn, mieux-disante, pour une offre à 4 846,50€ HT pour le débardage et 68 € HT l'heure de câblage.

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les travaux de débardage de bois en forêt communale à l'entreprise LANTZ de Drachenbronn.

5. URBANISME

→ Droit de préemption urbain

• Déclarations d'intention d'aliéner

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour l'aliénation des biens suivants :

- terrain de construction cadastré section 37 n° 431/102 lieudit « Kleiner Rebbberg » d'une contenance de 6,43 ares
- immeuble cadastré section 1 n° 261/14 lieudit « 20 rue des Barons de Fleckenstein » d'une contenance de 2,01 ares
- local d'activité cadastré section 1 n° 28 lieudit « 36 rue du Docteur Deutsch »
- immeuble cadastré section 211-2 lieudit « 21 rue de Reimerswiller Hohwiller » d'une contenance de 6,76 ares, pour la nue-propriété

6. ASSOCIATIONS

→ Subventions FC Soultz – section Jeunes

Lors du vote des subventions aux associations en 2013, la subvention pour le Football-club de Soultz-sous-Forêts prévoyait 110 jeunes. Au vu de la liste des licenciés 103 jeunes étaient concernés dont 99 de moins de 18 ans. L'association a bénéficié d'une subvention de 562,80 € en 2013, correspondant à l'aide à la licence pour 42 jeunes, il reste donc à verser, pour 2013, l'aide à la licence pour 57 jeunes d'un montant de 763,80 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention de 763,80 € au Football-club de Soultz-sous-Forêts, pour 2013. Le crédit est voté sur article 6574 et repris au budget primitif 2014.

7. AFFAIRES FINANCIERES

→ Reconduction de la ligne de trésorerie

Le Maire informe le conseil municipal que la ligne de trésorerie de 1 M€ souscrite auprès de la Caisse d'Épargne arrive à échéance le 1^{er} avril 2014 et qu'il faudrait la renouveler. Il rappelle qu'elle couvre les subventions et la TVA des projets d'investissement. Le montant utilisé à ce jour s'élève à 998 100 € et le remboursement interviendra après le versement du FC TVA en 2014 et 2015 estimé à 780 000 €, le solde au fur et à mesure du versement des subventions.

La Caisse d'Épargne propose le renouvellement de cette ligne de trésorerie aux conditions suivantes :

- ligne de trésorerie interactive EONIA d'un montant de 1 M€ d'une durée de 12 mois au taux d'intérêt de 0,34 % au 24/01/2014 + marge de 1,85 %, soit un taux indicatif de 2,19 %, commission d'engagement de 0,15 %. Le paiement des intérêts est trimestriel

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de souscrire une ligne de trésorerie de 1 M€ auprès de la Caisse d'Épargne Alsace aux conditions proposées et autorise le Maire à signer le contrat à intervenir.

→ Renouvellement de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour 2014. Le tarif de l'adhésion s'élève à 160 € (commune de 3000 à 5000 habitants).

→ Autres

- **Vote de crédit**

Pour permettre l'achat d'ustensiles de cuisine pour l'espace culturel La Saline, le conseil municipal, à l'unanimité, vote un crédit de 900 € sur article 2188 du programme « 221 – ESPACE CULTUREL LA SALINE », crédit qui sera repris au budget primitif 2014.

8. DIVERS

→ Diverses informations et communications

→ Prochaines réunions et manifestations

- samedi 8 mars 2014 à 11 heures : cérémonie de citoyenneté pour la remise des cartes électorales aux jeunes gens de 18 ans inscrits sur les listes électorales
- samedi 8 mars 2014 à 20 h 30 : concert de la musique Concordia à La Saline
- mardi 11 mars 2014 à 20 heures : réunion de la commission de fleurissement pour la préparation du fleurissement 2014
- dimanches 23 et 30 mars 2014 : élections municipales ; les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures

A tour de rôle, Jean-Laurent VONAU, le Maire et le Maire-délégué ont pris la parole. Le Maire a également honoré les conseillers municipaux qui ne souhaitent plus se représenter lors des prochaines élections municipales.